

ASSOCIATION RÉGIONALE DE FORMATION

AREFOR

14 PLACE LOUIS IMBACH
49100 ANGERS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

COMPTES ANNUELS

Bilan (actif, passif) : pages 3 et 4
Compte de résultat : page 5
Annexe aux comptes annuels : pages 11 à 24

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs les Membres,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'Association Régionale de Formation AREFOR** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 mars 2020 et l'annexe aux comptes annuels modifiée par le Conseil d'administration du 19 avril 2021, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'AREFOR à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthode comptable » page 11 de l'annexe aux comptes annuels concernant la mise en application à compter du 1^{er} janvier 2020 du règlement comptable n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

155

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ✚ Comme mentionné ci-avant, la note « Changement de méthode comptable » page 11 de l'annexe aux comptes annuels expose les changements de méthode comptables intervenus au cours de l'exercice en application du règlement ANC n°2018-06.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés que le traitement comptable de ce changement est correct et que la présentation qui en est faite, est appropriée.

- ✚ La note « Faits caractéristiques de l'exercice » page 12 de l'annexe aux comptes annuels, expose les effets du confinement sur l'activité et donne une approche ciblée des conséquences de la pandémie COVID-19 sur les comptes 2020.

Nous nous sommes assurés que l'annexe donne une information appropriée sur les conséquences de cet événement et que le principe de continuité d'exploitation de l'AREFOR n'en soit pas compromis.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport sur la situation financière du Trésorier et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration le 30 mars 2020 et l'annexe aux comptes annuels modifiée par le Conseil d'administration du 19 avril 2021.

155

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAUMUR, le 14 mai 2021

Le Commissaire aux comptes

Société AUDIT'RS

Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM



ASSOCIATION AREFOR

14 Place Imbach

49100 ANGERS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- 3 *Bilan Actif*
- 4 *Bilan Passif*
- 5 *Compte de résultat*

- 11 *Règles et méthodes comptables 1*
- 15 *Immobilisations*
- 16 *Amortissements*
- 17 *Créances et dettes*
- 18 *Provisions*
- 19 *Charges à payer*
- 20 *Produits constatés d'avance*
- 21 *Charges constatées d'avance*
- 22 *Produits à recevoir*
- 23 *Tableau de suivi des fonds associatifs*
- 24 *Engagements financiers donnés et reçus*



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 569	2 144	425	676
	Autres immobilisations corporelles	39 829	33 307	6 523	6 437
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	200 000		200 000	200 000
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	23		23	23
	TOTAL (I)	242 422	35 451	206 971	207 136
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	11 272		11 272	43 001
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	114 333	1 957	112 377	319 749
	Autres créances	32 981		32 981	1 402
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	321 702		321 702	244 778
	Charges constatées d'avance	3 400		3 400	3 940
	TOTAL (II)	483 689	1 957	481 732	612 869
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		726 111	37 408	688 703	820 005
(1) dont droit au bail				23	23
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					
Dons en nature restant à vendre					



- autorisés par l'organisme de tutelle

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	250 000	250 000
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	409 465	150 000
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(49 528)	259 465
	Total des fonds propres	609 937	659 465
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	609 937	659 465
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	18 758	17 228
	Total des provisions	18 758	17 228
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 288	91 098
	Dettes fiscales et sociales	21 340	51 537
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	380	678
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	60 008	143 312
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	688 703	820 005
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(49 527,61)	259 464,87
	(1) Dont à moins d'un an	60 008	143 312
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	ENGAGEMENTS DONNES		



Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	578 448	919 523
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons		
	Cotisations	155	930
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	167 098	132 182
	Autres produits	9 928	82 057
	Total des produits d'exploitation	755 630	1 134 692
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	284 737	331 186
	Impôts, taxes et versements assimilés	15 237	11 586
	Rémunération du personnel	356 117	319 981
	Charges sociales	72 064	126 135
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	2 105	2 170
	Dotation aux provisions	2 047	6 727
	Autres charges	72 297	78 369
	Total des charges d'exploitation	804 605	876 152
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(48 975)	258 540
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	805	1 022
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	805	1 022
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(48 170)	259 562
	Produits exceptionnels	71	
	Charges exceptionnelles	1 340	
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 268)	
	Impôts sur les sociétés	89	97
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	756 505	1 135 714
	TOTAL DES CHARGES	806 033	876 249
	EXCEDENT ou DEFICIT	(49 528)	259 465
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	83 853	120 331
	Bénévolat	65 919	102 919
	Prestations en nature	17 934	17 412
	Dons en nature		
	CHARGES	83 853	120 331
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	17 934	17 412
	Personnel bénévole	65 919	102 919



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **688 703 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **756 505 euros** et un total **charges** de **806 033 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-49 528 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.

Il a une durée de **12 mois**.

Référenciel comptable :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Conventions générales :

L'association a arrêté ses comptes en respectant les prescriptions du règlement 2014-03 du Plan comptable générale et les prescriptions du règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Changement de méthode comptable :

L'application de la réglementation comptable mise en place par le règlement 2018-06 aux opérations en cours n'a pas modifié les comptes des exercices antérieurs. Ainsi, les comptes annuels du dernier exercice clos avant le changement de réglementation comptable ne sont pas affectés par celui-ci.

Présentation de l'entité :

L'**AREFOR** a pour objet la formation des représentants du personnels sur les Pays de la Loire sur plusieurs domaines (comité social et économique, comité technique d'établissement, santé au travail, communication,...) c'est un outil de formation syndicale CFDT des Pays de la Loire. Sa structure pédagogique et administrative lui permet d'assurer des journées de stage en présentiels ou en distancielles.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques de l'exercice :

La crise sanitaire COVID-19 survenue pendant l'exercice 2020 a eu des effets importants sur le résultat 2020.

- La crise a eu un effet non négligeable sur l'activité de l'AREFOR en 2020 : arrêt de toute formation en présentiel dès le 16 mars 2020 et, l'activité qui aurait dû redémarrer à partir de septembre 2020 n'a pas connu le niveau souhaité malgré la tenue de formation « classes virtuelles »
Les prestations stages ont diminué de 37,09 % passant de 919 523 € en 2019 à 578 448 € en 2020.
- La mise en chômage partiel, très différente suivant les postes de travail, a compensé une partie de la charge salariale, (les indemnités chômage partiel représentent 15 301,41 € sur l'année 2020)
- L'association n'a pas eu recours au décalage de paiement des dettes sociales et n'a pas non plus contracté de Prêt Garanti par l'Etat, par contre l'association a eu recours au télétravail pour une partie du personnel.
- les fonds propres nous garantissent la continuité d'exploitation de l'association.

Evènements postérieures à la clôture

Le début d'année 2021 est toujours très perturbée, et l'activité à venir reste la grande inconnue.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Créances et dettes avec les entités liées (Article R.123-197-6 du Code du commerce)

Créances URI CFDT Pays de Loire : 46 267,38 €

Dettes URI CFDT Pays de Loire : 19 864,75 €

Valorisation du bénévolat ou mise à disposition à titre gratuit

Le temps bénévolat a été valorisé sur la base du nombre d'heures de présence des membres du Conseil d'Administration lors de la tenue des différents conseils d'administration en 2020 et sur le nombre d'heures des bénévoles qui sont intervenus en co-animation lors des stages de formation effectués en 2020, soit :

Fonctionnement Conseil d'Administration :

En 2020 : 4 jours de réunion x 7h x 11 participants en moyenne x 36,50 € = 11 242 €

Co-animation stages par des militants CFDT :

En 2020 : 214 jours de stages x 7h x 36,50 € = 54 677 €

Valorisation de la mise à disposition des locaux

Un complément de loyer a été valorisé pour les locaux mis à disposition par la Commune d'Angers en tenant compte d'une surface moyenne occupée et d'un prix au m² moyen habituellement pratiqué sur la commune d'Angers pour des locaux commerciaux.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Placements à moyen et long terme

Suite à une proposition du conseil d'administration du 16 mars 2016 il a été décidé de constituer un fonds associatif de 250 000 € avec en contrepartie 250 000 € de placements financiers à Long Terme.

Au 31 décembre 2018, compte tenu des besoins de trésorerie il avait été repris 50 000 € de placements financiers à Long Terme, le poste immobilisations financières s'élevait ainsi à 200 000,00 €.

Au 31 décembre 2020, le poste immobilisations financières est toujours à 200 000 €.

Antennisation de la formation interpro

L'activité antennisation de l'AREFOR avec l'Union Régionale CFDT des Pays de la Loire pour la formation interprofessionnelle est comptabilisée en autres charges (rétribution par l'AREFOR des prestations de Unions Régionale CFDT) et autres produits (facturation des prestations).

Effectif moyen au 31.12.2020

Cadre : 6 salariés (soit 5 équivalent temps plein)

Non cadre : 2 salariés (soit 2 équivalent temps plein)

Transfert de charges

Les comptes transferts de charges représentent la somme de 164 647,46 € réparties selon le détail ci-dessous :

- Transfert de charges de sous-traitance : 106 346,29 €
- Transfert de charges non stockés : 138,80 €
- Transfert de charges de services extérieurs : 2 677,57 €
- Transfert de charges externes externes : 4 159,27 €
- Transfert de charges sur salaires : 33 994,10 €
- Transfert de charges Indemnités Journalières prévoyance : 17 331,43 €

Rémunération des dirigeants

Néant

Affectation résultat 2019

Par décision de l'Assemblée Générale du 11/09/2020 il a été décidé d'affecter une partie du résultat 2019 à hauteur de 100 000 € sur une réserve fléchée "Développement de la formation dans les territoires".



Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	396				396	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	396				396	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 569					2 569
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	16 694					16 694
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	23 421		3 245		3 530	23 135
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		42 684		3 245		3 530	42 399
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	200 000					200 000
	Prêts et autres immobilisations financières	23					23
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	200 023					200 023
TOTAL		243 103		3 245		3 926	242 422



Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	396		396	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	396		396	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 894	251		2 144
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	16 694			16 694
	Matériel de bureau, mobilier	16 984	2 119	2 490	16 612
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 571	2 370	2 490	35 451
TOTAL		35 967	2 370	2 886	35 451



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	23	23	
	Clients douteux ou litigieux	2 129	2 129	
	Autres créances clients	112 204	112 204	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	355	355	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 381	17 381	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	7 754	7 754	
	Divers			
	Groupe et associés	7 490	7 490	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	3 400	3 400	
TOTAL DES CREANCES		150 737	150 737	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	38 288	38 288		
	Personnel et comptes rattachés	7 799	7 799		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 704	12 704		
	Impôts sur les bénéfices	89	89		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	748	748		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	380	380		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		60 008	60 008		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	17 228	1 530		18 758
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 228	1 530		18 758
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	3 891	517	2 451	1 957
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 891	517	2 451	1 957
TOTAL GENERAL		21 119	2 047	2 451	20 715

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

2 047

2 451

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

S



Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		44 818
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		31 007
<i>Fournisseurs _ Factures non pa</i>	17 594	
<i>Fournisseur URI CFDT Pays de l</i>	13 413	
Dettes fiscales et sociales		13 811
<i>Dettes provisions congés / rtt</i>	7 799	
<i>Organismes sociaux charges a p</i>	6 012	



Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			3 400
Germe Formation P Sortant		2 160	
Assurances		661	
Crédit bail		579	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 400



Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		36 320
Autres créances clients		19 165
<i>Client facture a etablr URI C</i>	19 165	
Autres créances		17 155
<i>Activite partielle</i>	87	
<i>Produits à recevoir</i>	9 578	
<i>Divers produits a recevoir</i>	7 490	



Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	250 000			250 000
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles		100 000		100 000
Réserves réglementées				
Autres réserves	150 000	159 465		309 465
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	259 465	(49 528)	259 465	(49 528)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	659 465	209 937	259 465	609 937



Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Autres engagements Engagement retraite				
Total des engagements financiers (1)				
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées				

Les engagements retraite ont fait l'objet d'une provision comptabilisée au passif du bilan. L'évaluation a été réalisée selon la méthode prospective en retenant les paramètres suivants pour les catégories cadres et non cadres :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation : 5% constant

Taux d'actualisation : 2%
Table de mortalité : TG05

